

## PROVINCE DE QUÉBEC

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER TENUE LE 2006-02-22

Une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec) le mercredi 2006-02-22, à 19 h 30; y étaient présents :

Steve Bletas, président; Carolyn Curiale, vice-présidente; Natalie Auclair, Georges Benoit, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik et Morten Schrier, commissaires; Linda Iaconetti et Tom Mouhteros, commissaires-parents; et Giordano Rosa-del-Vecchio, directeur général.

Étaient également présents : Robert Vallerand, directeur général adjoint; Line Desgroseilliers, directrice du Service des technologies de l'information; Alain Guay, directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle; Daniel Hogue, directeur du Service des ressources matérielles; Effie Maniatis, directrice des Services éducatifs, Livia Nassivera, directrice du Service des ressources financières; George Paquette, directeur du Service de l'organisation scolaire et du transport; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration. Il y avait aussi un large auditoire.

Était absent : Edward Turchyniak, commissaire.

Le président a ouvert la séance à 19 h 46.

Le président a souhaité la bienvenue au directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

**1.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

On a proposé d'apporter les modifications et ajouts suivants à l'ordre du jour :

**5.0 SERVICES ÉDUCATIFS :**

5.1 ~~Tel-jeunes~~ ..... INFO

**6.0 AFFAIRES CORPORATIVES :**

6.2 Postes de directeur général adjoint, secrétaire général et directeur des Services éducatifs .. RES

~~6.5 Organisation des services d'éducation des adultes et de formation professionnelle~~ RES

6.5 Organigramme administratif 2006-2007 ..... RES

**13.0 RESSOURCES MATÉRIELLES :**

~~13.4 Vente d'un terrain - Boulevard Roland-Durand~~ ..... RES

**060222-CA-0129**

IL EST PROPOSÉ PAR Morten Schrier que l'ordre du jour contenu au document n° SWLSB-2006/02/22-CA-001 soit approuvé avec les modifications qui ont été apportées.

**Adopté à l'unanimité**

**2.0 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL**

Walter Fogel a avisé verbalement que les corrections suivantes devaient être apportées au procès-verbal de la séance du 2006-01-25 :

## 1438

- Page 1423, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne : les mots « *to some* » doivent être supprimés et « *from* » doit être remplacé par « *made by* ».
- Page 1426, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne : le mot « *de* » doit être remplacé par « *be* »; à la 2<sup>e</sup> ligne le « *s* » final de « *representatives* » doit être supprimé.

Point 6.10 : dans toute cette section de la version anglaise, les termes « formation professionnelle » et « centre de formation professionnelle » doivent être remplacés par « Vocational Education » et « Vocational Education Centre ».

Carolyn Curiale a avisé verbalement que les corrections suivantes devaient également être apportées :

- Page 1435, point 12.1, dernier paragraphe : la mention suivante doit être insérée à la fin de la phrase :

*« pour s'assurer que ceux-ci reçoivent les honneurs qui leur reviennent »*

La pagination du document étant erronée, les versions anglaise et française doivent être paginées à nouveau en commençant par le numéro 1417.

### 060222-CA-0130

IL EST PROPOSÉ PAR George Benoit que le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 2006-01-25, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé avec les corrections qui y ont été apportées.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR :

Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale,  
Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec,  
Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Albina Pace,  
Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier

ABSTENTION :

Walter Fogel, Grace Nesi

### 3.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'a été posée.

### 4.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

#### 4.1 *Rapport du président :*

Le président a noté que dix personnes ont présenté leur candidature au poste de directeur général et que cinq d'entre elles ont été reçues en entrevue.

Il a spécifié qu'un psychologue industriel s'était également joint au comité de sélection. Chaque candidat a dû faire un test en ligne se composant de 400 questions et les résultats ont été analysés par le psychologue.

Le choix du comité de sélection a été unanime.

Le président a demandé à la vice-présidente de présider la séance pour qu'il puisse soutenir la motion.

Steve Bletas a avisé le conseil qu'il était très heureux d'annoncer que le comité de sélection recommandait, à l'unanimité, de nommer Effie Maniatis au poste de directrice générale à compter du 2006-07-01.

**060222-CA-0131**

ATTENDU QUE le poste de directeur général deviendra vacant le 2006-06-29;

ATTENDU QU'un comité de sélection se composant des commissaires membres du comité exécutif et des présidents des comités permanents a été formé pour recevoir les candidats en entrevue et faire une recommandation au conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le comité de sélection a tenu les entrevues le samedi 2006-02-18;

ATTENDU QUE les membres du comité de sélection ont fait une recommandation unanime;

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Bletas que, sur la recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme **Eustathia Effie Maniatis** au poste de directrice générale à compter du 2006-07-01.

**Adopté à l'unanimité**

Effie Maniatis, directrice des Services éducatifs, a remercié le conseil des commissaires de son vote de confiance et a déclaré qu'elle acceptait ce poste en toute humilité.

Le président a repris la présidence.

**5.0 DOSSIERS À L'ÉTUDE****5.1 Calendriers scolaires 2006-2007 :**

Le directeur général a annoncé qu'au terme d'une consultation avec le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier et du comité de parents les calendriers scolaires 2006-2007 avaient été finalisés pour l'ensemble des écoles, sauf l'école primaire de Joliette, l'école secondaire de Joliette et l'école primaire et intermédiaire de Rawdon. Il a expliqué que ces écoles ont une entente de transport avec la Commission scolaire des Samares qui n'a pas encore approuvé son calendrier. Le document sera présenté au conseil dès sa réception.

Le président s'est retiré de la séance.

**HEURE : 19 h 59**

Une discussion s'est ensuivie.

Le président a réintégré la séance.

**HEURE : 20 h 01**

En réponse à une question de Merle Parkinson, le directeur général a mentionné que les calendriers doivent être approuvés maintenant, car la commission scolaire doit les utiliser à l'intérieur du processus de dotation pour l'année scolaire 2006-2007.

Walter Fogel a recommandé de présenter une proposition pour le secteur des jeunes et une deuxième pour le secteur des adultes.

William Pollock a accepté la recommandation de M. Fogel.

**060222-ED-0132**

ATTENDU QUE la commission scolaire est responsable du calendrier scolaire;

ATTENDU QUE le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont tenu des négociations et se sont entendus sur des projets de calendrier;

ATTENDU QUE la Direction recommande que les projets de calendrier soient soumis à l'approbation du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été consulté et recommande l'approbation des projets de calendrier présentés pour l'année scolaire 2006-2007;

## 1440

IL EST PROPOSÉ PAR William Pollock que, sur la recommandation du directeur du Service des ressources humaines et de la Direction générale, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les calendriers scolaires 2006-2007, tels qu'ils apparaissent aux documents suivants :

- Document n° SWLSB-2006/02/22-ED-001 : toutes les écoles à l'exclusion de l'école primaire Arundel, l'école primaire Joliette, l'école primaire et intermédiaire de Rawdon, l'école secondaire Joliette et l'Académie Sainte-Agathe.
- Document n° SWLSB-2006/02/22-ED-002 : école primaire Arundel et Académie Sainte-Agathe.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier

**CONTRE :** Walter Fogel

### 060222-ED-0133

ATTENDU QUE la commission scolaire est responsable du calendrier scolaire;

ATTENDU QUE le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier et la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont tenu des négociations et se sont entendus sur des projets de calendrier;

ATTENDU QUE la Direction recommande que les projets de calendrier soient soumis à l'approbation du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a été consulté et recommande l'approbation des projets de calendrier présentés pour l'année scolaire 2006-2007;

IL EST PROPOSÉ PAR William Pollock que, sur la recommandation du directeur du Service des ressources humaines et de la Direction générale, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les calendriers scolaires 2006-2007, tels qu'ils apparaissent aux documents suivants :

- Document n° SWLSB-2006/02/22-ED-003 : éducation des adultes – formation générale – centres de Chomedey et de Lachute.
- Document n° SWLSB-2006/02/22-ED-004 : éducation des adultes – formation professionnelle – centres de Chomedey et de Lachute.

**Adopté à l'unanimité**

### **5.2 Groupe de réflexion de l'ACSAQ sur l'enseignement public :**

La vice-présidente a invité les membres à se reporter au « Message du lundi » de l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) qui comprend la liste des personnes qui ont accepté de participer au groupe de réflexion sur l'enseignement public en anglais au Québec.

### **5.3 Groupes régionaux de discussion de l'ACSAQ :**

Le président a mentionné que Carolyn Curiale et lui rencontreront Don Taylor, ex-directeur général adjoint à la Commission scolaire Lester-B.-Pearson, le 2006-02-24 pour discuter du fonctionnement des groupes régionaux. Chaque communauté scolaire sera invitée à proposer des personnes pouvant apporter une contribution. Les groupes seront formés à partir des noms qui auront été avancés.

**5.4 École primaire Joliette :**

Le directeur du Service des ressources matérielles a indiqué qu'après en avoir longuement discuté, le conseil d'établissement de l'école primaire Joliette s'est prononcé en faveur de la vente éventuelle du terrain et de l'établissement. Il a précisé que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport continuait à se montrer réticent par rapport à la construction d'une nouvelle école dans cette région, car la Commission scolaire des Samares aura des bâtiments vacants à vendre ou à louer d'ici quelques années.

Le conseil a délibéré de la question.

Comme suite à un commentaire formulé par Walter Fogel, David McKinley, président du comité des ressources matérielles, a précisé que l'immeuble a été évalué et que le rapport fournit la juste valeur marchande actuelle. Il a expliqué que la seule façon de savoir si l'immeuble est vendable, c'est de l'inscrire sur le marché immobilier. Si la commission scolaire reçoit une offre intéressante et peut conclure une entente dans le respect des normes ministérielles applicables à la cession d'un immeuble, l'offre sera soumise au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Il a ensuite précisé que la Ville de Joliette céderait un terrain pour y ériger une nouvelle école, tout comme l'a fait la Ville de Repentigny lors de la construction de l'école primaire Franklin-Hill. Le coût de construction serait d'environ 2 600 000 \$. Toutefois, si la commission scolaire peut prendre possession d'un bâtiment de la Commission scolaire des Samares, la procédure ministérielle devra être suivie.

Il a poursuivi en déclarant que le projet doit aller de l'avant et que si l'immeuble est mis en vente la commission scolaire pourra fournir des chiffres précis au MELS.

En réponse à une question du président, Merle Parkinson a souligné que la communauté scolaire de Joliette appuie le plan d'action de la commission scolaire en vue d'obtenir une nouvelle école.

**060222-MR-0134**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a déposé une demande officielle auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) en vue d'obtenir une nouvelle école primaire à Joliette;

ATTENDU QUE la commission scolaire juge que l'emplacement actuel de l'école primaire Joliette présente un danger pour les élèves;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a avisé la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier qu'aucune aide financière ne sera accordée pour la construction d'une nouvelle école puisque des bâtiments deviendront disponibles dans la région dans un avenir rapproché;

ATTENDU QUE le comité des ressources matérielles considère ce projet comme une priorité et continue d'étudier toutes les options possibles;

ATTENDU QUE le comité des ressources matérielles a mandaté le directeur du Service des ressources matérielles d'engager un évaluateur pour déterminer la valeur du bâtiment et du terrain de l'école primaire Joliette;

ATTENDU QUE le rapport de l'évaluateur a été reçu et étudié;

ATTENDU QUE le rapport d'évaluation stipule que la véritable valeur de l'immeuble est le montant qu'un acquéreur sera prêt à verser;

ATTENDU QUE la communauté scolaire de Joliette sera consultée sur toute offre d'achat reçue pour cet immeuble et prendra part au processus décisionnel en vue de déterminer la destination future de l'école;

ATTENDU QU'aucune décision ne sera prise sur la destination future de l'école primaire Joliette sans le soutien et la ratification du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ou l'approbation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

IL EST PROPOSÉ PAR David McKinley que, sur la recommandation du comité des ressources matérielles et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier accepte que l'école primaire Joliette soit mise en vente afin d'obtenir des offres d'achat sérieuses pour cet immeuble.

QUE les offres ainsi reçues soient soumises à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) pour étude.

QUE l'acceptation finale non conditionnelle d'une offre d'achat de l'école primaire Joliette ne soit donnée qu'à la réception d'une approbation officielle et d'un échéancier pour la réalisation d'un projet d'établissement d'une nouvelle école de la part de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

QUE la procédure décrite aux présentes fasse partie intégrante du plan de relocalisation de l'école dans un emplacement qui sera soumis à l'approbation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

ET QUE le directeur général adjoint et le directeur du Service des ressources matérielles soient mandatés pour entreprendre les démarches en vue d'inscrire ledit immeuble sur le marché immobilier.

**Adopté à l'unanimité**

#### **5.5     *Projet d'agrandissement de l'Académie Sainte-Agathe :***

Le directeur du Service des ressources matérielles a dit avoir rencontré la semaine précédente des représentants du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) concernant le dépassement de l'estimation des coûts du projet d'agrandissement et de rénovation de l'Académie Sainte-Agathe. Il a expliqué que plusieurs travaux non prévus devaient être exécutés pour rendre le bâtiment conforme aux normes du Code du bâtiment du Québec. Les dépenses supplémentaires seront réparties sur deux ans.

Une discussion s'est ensuivie.

En réponse à une question de Walter Fogel, le directeur général a indiqué qu'il y avait un plus grand nombre d'élèves inscrits à l'enseignement secondaire et que c'est dans cette partie du bâtiment que les nouveaux locaux seront aménagés. De plus, ce projet permettra de doter l'école d'installations plus modernes.

Comme suite à une suggestion de Walter Fogel, le directeur général a noté qu'il est préférable d'adopter la résolution puisque la commission scolaire a déjà reçu une allocation du MELS et risque de la voir retirer si elle reporte le projet.

#### **060222-MR-0135**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté les résolutions n<sup>os</sup> 050525-MR-0181 et 050525-MR-0182 pour autoriser la transmission d'un appel de candidatures sur invitation pour le projet d'agrandissement et de rénovation de l'Académie Sainte-Agathe;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a approuvé le projet d'agrandissement et de rénovation de l'Académie Sainte-Agathe au coût de 789 951 \$;

ATTENDU QUE l'évaluation de l'Académie Sainte-Agathe par l'architecte et l'ingénieur a révélé que l'ampleur des travaux dépasse l'estimation préliminaire;

## 1443

ATTENDU QUE le coût estimatif du projet d'agrandissement et de rénovation s'élève maintenant à 2 170 346 \$;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a consenti à augmenter sa contribution financière à 1 512 097 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR Natalie Auclair que, sur la recommandation de la Direction et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise le directeur du Service des ressources matérielles à faire passer le budget du projet d'agrandissement et de rénovation de l'Académie Sainte-Agathe à 2 170 346 \$.

QUE la présente résolution remplace les estimations de coûts comprises aux résolutions n<sup>os</sup> 050525-MR-0181 et 050525-MR-0182.

### CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

**POUR :** Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier,

**ABSTENTION :** Walter Fogel

### 5.6 *Processus d'élaboration du budget 2006-2007 :*

Le directeur général a avisé que le processus d'élaboration du budget 2006-2007 avait été revu par tous les intervenants et pouvait être transmis aux conseils d'établissement aux fins de consultation. La rétroaction qui sera fournie permettra d'identifier les priorités des écoles et facilitera la préparation du budget 2006-2007.

### 060222-FR-0136

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier entreprend la préparation du budget de l'exercice 2006-2007;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) la commission scolaire doit rendre publics les objectifs et les principes de répartition des subventions;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a préparé un « processus d'élaboration du budget 2006-2007 »;

ATTENDU QUE le comité consultatif de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, le comité consultatif et le comité des ressources financières ont examiné le « processus d'élaboration du budget 2006-2007 »;

ATTENDU QUE ce document sera soumis à une consultation de soixante jours;

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que, sur la recommandation du comité consultatif de gestion, du comité des ressources financières et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe le « processus d'élaboration du budget 2006-2007 », tel qu'il apparaît au document n<sup>o</sup> SWLSB-2006/02/22-FR-001.

**Adopté à l'unanimité**

Nick Milas s'est retiré de la séance.

**HEURE : 20 h 43**

Walter Fogel a fait référence au point « Dossiers à l'étude » pour noter qu'à la page 1418 du procès-verbal de la séance du 2006-01-25, point 3.0, 5<sup>e</sup> paragraphe, le segment de phrase « ne peut pas retenir toutes les recommandations » devrait être modifié.

Le directeur général a répondu que la phrase sera reformulée pour indiquer que certaines recommandations du conseil d'établissement de l'école primaire Genesis n'ont pu être retenues.

Walter Fogel s'est à nouveau reporté au point « Dossiers à l'étude » pour préciser qu'en ce qui a trait au problème de surpeuplement à l'école secondaire de Laval, on a porté à son attention le fait que dans certaines classes il n'y a pas assez de places pour tous les élèves.

Le directeur général a déclaré qu'il examinera la situation de plus près.

Walter Fogel a ensuite fait appel au règlement pour se reporter à la page 1421. Le directeur du Service des ressources matérielles a précisé que le rapport d'expertise sur les dégâts d'eau à l'école primaire et intermédiaire de Rawdon ne sera pas prêt avant le mois d'août 2006.

## **6.0 AFFAIRES CORPORATIVES**

### **6.1 Rapport du sous-comité des communications :**

Natalie Auclair, présidente du sous-comité des communications et des relations publiques, a indiqué qu'à la dernière réunion du sous-comité le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a fait une présentation sur la commercialisation des services offerts aux divers centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle. Elle a déclaré que la présentation a été très instructive et que le sous-comité étudiera les recommandations mises de l'avant.

Le sous-comité a également délibéré des normes graphiques pour le logo de la commission scolaire, de la version définitive de la politique de communication, des résultats du sondage sur le *Laurier Express*, du rapport annuel et de la mise à jour du site Web de la commission scolaire. Selon les résultats du sondage sur le *Laurier Express*, la présentation de cette publication trimestrielle doit être revue.

Nick Milas a réintégré la séance.

**HEURE : 20 h 46**

Le conseil a poursuivi la discussion sur les travaux de publicité qui seront réalisés pour le Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle ainsi que sur le rapport annuel.

### **6.2 Rapport du sous-comité de l'éducation des adultes :**

Le directeur général adjoint a avisé le conseil que ce point devrait être modifié pour souligner que la directrice des Services éducatifs a été nommée au poste de directrice générale et que son poste doit maintenant être pourvu.

En réponse à une question de Walter Fogel, le directeur général adjoint a avisé qu'il faudra attendre que la consultation sur l'organigramme administratif 2006-2007 soit terminée avant d'afficher le poste de secrétaire général.

M. Fogel a indiqué qu'il ne voit pas la nécessité de créer un emploi de secrétaire général et recommande de rejeter la résolution autorisant la division des fonctions.

Tom Mouhteros et Morten Schrier se sont retirés de la séance.

**HEURE : 20 h 57**

Le conseil a délibéré de la question et convenu que les responsabilités du directeur général adjoint/secrétaire général se sont accrues considérablement au cours des huit dernières années.

En réponse à une question du président, le directeur général adjoint a expliqué que sa charge de travail est trop grosse pour lui permettre de traiter tous les dossiers associés à la fonction de secrétaire général. La commission scolaire est de plus en plus visible au sein de la communauté et sa présence aux diverses tables est très sollicitée. Le moment est opportun de diviser le poste, a-t-il ajouté.

Tom Mouhteros a réintégré la séance.

**HEURE : 21 h**

Morten Schrier a réintégré la séance.

**HEURE : 21 h 01**



**060222-CA-0137**

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin de passer la motion au vote.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier

**CONTRE :** Walter Fogel

**060222-CA-0138**

ATTENDU QUE le directeur général adjoint a annoncé au conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier qu'il prendra sa retraite en date du 2006-06-28;

ATTENDU QUE le poste de directeur général adjoint comporte également les responsabilités compatibles à l'emploi de secrétaire général;

ATTENDU QUE la charge de travail du directeur général adjoint a considérablement augmenté depuis la fusion des commissions scolaires le 1998-07-01;

ATTENDU QUE la Direction recommande que le poste de directeur général adjoint/secrétaire général soit divisé en deux postes distincts;

IL EST PROPOSÉ PAR Steve Kmec que, sur la recommandation de la Direction et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve que le poste de directeur général adjoint/secrétaire général soit divisé en deux postes distincts à partir du 2006-07-01.

ET QUE l'emploi de directeur général adjoint soit affiché dès le 2006-02-23.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier

**CONTRE :** Walter Fogel

**060222-CA-0139**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a nommé une nouvelle direction générale et que la personne choisie entera en fonction le 2006-07-01;

ATTENDU QUE compte tenu de cette nomination le poste de direction des Services éducatifs sera vacant;

IL EST PROPOSÉ PAR Tom Mouhteros que, sur la recommandation du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise l'affichage du poste de directrice ou directeur des Services éducatifs en date du 2006-02-23.

**Adopté à l'unanimité**

**6.3 Politique n° 2005-CA-12 : Politique de communication :**

Natalie Auclair, présidente du sous-comité des communications et des relations publiques, a avisé le comité exécutif qu'au terme de la consultation le sous-comité a étudié les recommandations qui ont été faites et recommande d'approuver le projet de politique.

IL EST PROPOSÉ PAR Tony De Lauri que, sur la recommandation du sous-comité des communications et des relations publiques, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la politique n° 2005-CA-12 : Politique de communication.

**Adopté à l'unanimité**

#### **6.4 Nomination du président des élections de 2007 :**

Le président a expliqué que bien que les prochaines élections n'auront lieu qu'en 2007, le processus est déjà enclenché. Le directeur général des élections (DGE) a avisé la commission scolaire que le nombre d'électeurs inscrits sur sa liste électorale lui donne droit à 17 circonscriptions électorales. Par conséquent, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a demandé au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), par voie de résolution, l'autorisation de maintenir ses 19 circonscriptions électorales pour les élections scolaires du 2007-11-04.

En réponse à une question de Walter Fogel, le directeur général a précisé qu'il ne souhaite pas exercer la fonction de président d'élection et que le directeur général adjoint a accepté de le remplacer, d'où la nécessité d'adopter la résolution qui suit pour la transmettre au DGE.

ATTENDU QU'en vertu de l'article 22 de la Loi sur les élections scolaires (Chapitre E-2.3) le directeur général d'une commission scolaire est d'office le président d'élection;

ATTENDU QUE le directeur général a le droit de refuser cette fonction avec l'autorisation du conseil des commissaires;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires peut nommer une autre personne pour remplacer le directeur général;

IL EST PROPOSÉ PAR Tony De Lauri que, sur la recommandation du directeur général et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme **Robert Vallerand** président d'élection pour les élections scolaires du mois de novembre 2007;

ET QUE suivant son départ à la retraite le 2006-06-28 Robert Vallerand continue d'agir à titre de président d'élection de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour les élections scolaires de novembre 2007 et qu'il soit rémunéré au taux prévu à l'échelle salariale établie par le directeur général des élections du Québec (DGE) pour les élections scolaires de novembre 2007.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Walter Fogel, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier,

**ABSTENTION :**

Merle Parkinson

#### **6.5 Organigramme administratif 2006-2007 :**

Le directeur général a présenté le projet d'organigramme administratif 2006-2007 en soulignant que le poste de directeur général adjoint/secrétaire général avait été divisé pour former deux postes distincts. L'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier (SWLAA) et l'Association des cadres scolaires du Québec (ACSQ), section Sir-Wilfrid-Laurier, ont été sondées au sujet de la consultation de 60 jours et ont toutes deux accepté d'y renoncer et de fournir une rétroaction le plus rapidement possible afin de pouvoir procéder à l'affichage des postes dans les meilleurs délais.

**1447**

Une discussion s'est ensuivie à l'issue de laquelle Walter Fogel a recommandé que l'organigramme administratif soit modifié pour indiquer que le secrétaire général relève du directeur général et non du directeur général adjoint.

*ATTENDU QUE la Direction a revu l'organigramme administratif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour l'année scolaire 2006-2007;*

*IL EST PROPOSÉ PAR Carolyn Curiale que, sur la recommandation de la Direction et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe l'organigramme administratif 2006-2007, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2006/02/22-HR-001.*

*QUE ce document soit soumis à l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et à l'Association des cadres scolaires du Québec, section Sir-Wilfrid-Laurier, aux fins de consultation.*

*ET QUE l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et l'Association des cadres scolaires du Québec, section Sir-Wilfrid-Laurier, soumettent leurs recommandations, par écrit, au plus tard le 2006-03-16.*

Le vice-président n'a pas accepté le projet de modification de M. Fogel.

**060222-CA-0142**

IL EST PROPOSÉ PAR Walter Fogel que l'organigramme administratif 2006-2007 soit modifié pour préciser que le secrétaire général relève du directeur général.

**CETTE MOTION A ÉTÉ REJETÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Walter Fogel, Steve Kmec, Albina Pace, Merle Parkinson  
**CONTRE :** Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier

**060222-CA-0143**

*ATTENDU QUE la Direction a revu l'organigramme administratif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour l'année scolaire 2006-2007;*

*IL EST PROPOSÉ PAR Carolyn Curiale que, sur la recommandation de la Direction et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe l'organigramme administratif 2006-2007, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2006/02/22-HR-001.*

*QUE ce document soit soumis à l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et à l'Association des cadres scolaires du Québec, section Sir-Wilfrid-Laurier aux fins de consultation.*

*ET QUE l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et l'Association des cadres scolaires du Québec, section Sir-Wilfrid-Laurier, soumettent leurs recommandations, par écrit, au plus tard le 2006-03-16.*

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Robert Dixon, Nazario Facchino, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier  
**CONTRE :** Tony De Lauri, Walter Fogel, Steve Kmec, Albina Pace, Merle Parkinson

## **6.6 Cession d'un bâtiment par la Commission scolaire de Laval :**

Le directeur général adjoint a signalé que la Commission scolaire de Laval avait confirmé, par écrit, sa décision de céder l'école Saint-Christophe à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier suivant la réception d'une autorisation ministérielle.

Il a noté que lors d'une récente réunion, les députés de Fabre et de Vimont ont été sensibilisés au besoin de réaménager le nouveau centre de formation professionnelle. Ils se sont montrés très réceptifs à ce projet et exerceront des pressions au nom de la commission scolaire en vue d'obtenir une aide financière.

**6.7 Appel d'offres – Travaux de publicité, Service de l'éducation des adultes :**

Le directeur général adjoint a avisé le conseil que, conformément au rapport présenté par la présidente du comité des communications et des relations publiques, le plan de marketing de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle doit être présenté sous un nouveau jour. Le coût de ce projet est évalué à près de 60 000 \$, ce qui signifie que la commission scolaire doit lancer un appel d'offres public.

En réponse aux questions de Walter Fogel, le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle a déclaré qu'il est difficile de prévoir l'impact de la nouvelle stratégie de marketing, mais qu'un sondage a révélé que les outils publicitaires utilisés actuellement ne sont pas aussi efficaces qu'ils devraient l'être.

Le directeur général adjoint a ajouté que l'entretien avec les députés de Fabre et de Vimont a également porté sur la décision du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) de refuser la demande d'ajustement à la hausse de l'enveloppe fermée de la formation générale des adultes. Les députés ont accepté de se pencher également sur ce dossier.

**060222-AE-0144**

ATTENDU QUE le directeur du Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle, d'un commun accord avec le sous-comité des communications et des relations publiques, a demandé que tous les supports d'information utilisés par son service soient réactualisés;

ATTENDU QUE l'étendue du mandat comprend le logo, le site Web, la papeterie, la brochure semestrielle, les dépliants publicitaires, les affiches, le stand et les bannières;

ATTENDU QUE le devis estimatif est de 60 000 \$;

ATTENDU QU'en vertu de la politique n° 1999-MR-01 : Approvisionnement en biens et en services, le conseil des commissaires doit procéder à un appel d'offres public;

IL EST PROPOSÉ PAR Nancy Rupnik que, sur la recommandation du sous-comité des communications et des relations publiques et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la publication d'un appel d'offres public pour la réalisation de travaux de publicité pour le Service de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

**Adopté à l'unanimité**

Le président a demandé qu'il y ait une pause de 10 minutes.

**HEURE : 21 h 26**

La séance a repris.

**HEURE : 21 h 41**

**7.0 RESSOURCES FINANCIÈRES**

**7.1 Rapport de la présidente du comité :**

Merle Parkinson, président du comité des ressources financières, a signalé que le quorum n'a pas été atteint à la dernière séance du comité.

## 1449

### 7.2 *Surplus des écoles et des services de garde :*

La directrice du Service des ressources financières a passé en revue les surplus des écoles et des services de garde au 2006-01-30.

Une discussion s'est ensuivie.

### 7.3 *Saisie pour faute de paiement de la taxe scolaire*

La directrice du Service des ressources financières a exposé les faits entourant la saisie de biens meubles.

## 060222-FR-0145

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a suivi toutes les procédures ordinaires pour tenter de recouvrer la taxe scolaire due par le propriétaire de l'immeuble suivant :

N° de matricule	Nom et adresse	Adresse de l'immeuble	Montant
073020-8356-05-1261	DEFOY, Yvon 595, rue du Chambertin Rosemère, QC J7A 4N9	595, rue du Chambertin Rosemère	3 597,28 \$

ATTENDU QUE Saulnier Robillard Lortie, huissiers de justice, ont indiqué qu'ils ne pouvaient entreprendre d'action en recouvrement sans une autorisation en bonne et due forme du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ATTENDU QUE le montant de la taxe scolaire due, incluant les intérêts, s'élève à 3 597,28 \$;

ATTENDU QUE la prochaine étape consiste à enclencher la procédure civile sur la saisie-exécution des biens meubles pour faute de paiement de la taxe scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR Linda Iaconetti que, sur la recommandation du comité des ressources financières, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier mandate le directeur général, en vertu des articles 325 à 330 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3), de percevoir la taxe scolaire due par le propriétaire dudit immeuble au moyen de la saisie et de la vente de biens meubles.

QUE le propriétaire de l'immeuble assume tous les frais judiciaires découlant de cette saisie.

DE PLUS QUE le président, et en son absence ou à sa connaissance la vice-présidente, ainsi que le directeur général, et en son absence ou à sa connaissance le directeur général adjoint, soient autorisés à signer tout document donnant plein effet à la présente.

**Adopté à l'unanimité**

## 8.0 ORGANISATION SCOLAIRE

### 8.1 *Rapport du président du comité :*

Nick Milas, membre du comité de l'organisation scolaire, a signalé que le quorum n'a pas été atteint à la dernière réunion du comité.

### 8.2 *Effectifs scolaires 2006-2007 :*

Le directeur du Service de l'organisation scolaire a présenté les chiffres préliminaires sur le nombre d'élèves inscrits pour 2006-2007.

En réponse à une question de Walter Fogel, le directeur du Service de l'organisation scolaire a expliqué que diverses solutions étaient envisagées pour pallier le problème de surpeuplement à l'Académie Hillcrest.

## 1450

### 8.3 *Politique n° 2006-CA-02 : Actes d'établissement et Plan triennal :*

Le directeur du Service de l'organisation scolaire a passé en revue les modifications apportées aux actes d'établissement et au plan triennal.

#### 060222-CA-0146

ATTENDU QUE l'article 211 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., chapitre I-13.3) fait obligation à la commission scolaire d'établir chaque année un plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles;

ATTENDU QUE l'article 211 fait aussi obligation à la commission scolaire de déterminer, compte tenu de ce plan, la liste de ses écoles et de ses centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes et de leur délivrer un acte d'établissement;

IL EST PROPOSÉ PAR Robert Dixon que, sur la recommandation de la Direction et du Comité exécutif, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe la politique n° 2006-CA-02 : Actes d'établissement et Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

#### **Adopté à l'unanimité**

Le directeur général adjoint a mentionné que les membres du conseil d'établissement provisoire seront élus parmi les parents des enfants qui fréquenteront la nouvelle école située dans l'est de Laval. Les parents seront convoqués à une assemblée générale le 2006-03-28 pour former un conseil d'établissement provisoire qui sera chargé de déterminer les critères de sélection de la direction d'école, d'établir, au besoin, un service de garde, de préparer la grille-matières et d'enclencher la procédure de sélection d'un nom pour l'école. Le mandat du conseil provisoire se terminera le 1<sup>er</sup> jour de classe de l'année scolaire 2006-2007.

#### 9.0 ACSAQ

##### 9.1 **Rapport de l'ACSAQ :**

Carolyn Curiale a signalé que dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne des commissions/conseils scolaires (ACCC) qui aura lieu à Montréal en mai prochain, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) organisait une visite d'écoles où des programmes spéciaux ont été mis en place. À cette fin, le comité directeur du congrès a sélectionné les écoles secondaires de Laval et Laval-Liberty pour leurs programmes de sport.

Pour conclure, elle a rappelé aux commissaires que l'ACSAQ tiendra une formation professionnelle le 2006-03-10 à Aylmer.

#### 10.0 RESSOURCES HUMAINES

##### 10.1 **Rapport du président du comité :**

Le président a noté qu'à sa dernière réunion, le comité a discuté des nouvelles conventions collectives, du processus d'affectation des directions adjointes d'école et des calendriers scolaires 2006-2007.

##### 10.2 **Projet de politique n° 2006-HR-07 : Fermeture d'établissements en cas d'intempéries :**

Le directeur général adjoint a présenté le projet de politique sur la fermeture d'établissements en cas d'intempéries. Il a noté que la politique a été élaborée pour s'assurer que tous les employés de la commission scolaire sont traités équitablement. De plus, le document a été préparé dans le respect des diverses conventions collectives.

On a souligné que l'annonce de la fermeture de certaines écoles le 2006-02-17 ne semblait pas avoir été bien préparée et a laissé plusieurs parents confus.

## 1451

En réponse à une question de David McKinley, le directeur général adjoint a expliqué que la décision de fermer des écoles est prise le plus tôt possible, après avoir parlé au directeur général. Dès que les écoles sont avisées de la décision, elles doivent enclencher leur chaîne téléphonique puisque les stations radiophoniques tardent parfois à diffuser l'annonce. De plus, le site Web et la boîte vocale de la commission scolaire sont mis à jour dans les meilleurs délais.

### 060222-HR-0147

IL EST PROPOSÉ PAR Peter MacLaurin que, sur la recommandation du comité des ressources humaines, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe le projet de politique n° 2006-HR-07 : Fermeture des établissements en cas d'intempéries.

ET QUE le document fasse l'objet d'une consultation de 60 jours.

**Adopté à l'unanimité**

## 11.0 TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

### 11.1 *Rapport du président du comité :*

Nancy Rupnik, présidente du comité des technologies de l'information, a mentionné qu'à la dernière réunion les membres ont assisté à une présentation sur le réseau de fibres optiques.

Le comité a également délibéré de l'achat de laboratoires d'informatique mobiles et de la demande d'un laboratoire d'informatique mobile Apple soumise par l'école secondaire Mère-Teresa. Elle a ajouté que tous les commissaires sont invités à assister à la prochaine réunion où il y aura une présentation sur les portails et les systèmes de la Société GRICS.

### 11.2 *Achat d'un laboratoire mobile – École secondaire Mère-Teresa :*

La directrice du Service des technologies de l'information a expliqué que l'école secondaire Mère-Teresa souhaite faire l'acquisition d'un laboratoire d'information mobile Apple et a accepté de payer la différence entre le coût d'un laboratoire standard et celui d'un laboratoire Apple. Elle a spécifié que l'école a reçu un laboratoire standard l'année dernière mais ne l'a pas utilisé.

Le conseil a délibéré du sujet.

En réponse à une question de Walter Fogel, le président a fait ressortir que c'est le conseil d'établissement qui prend la décision d'utiliser son surplus pour faire l'acquisition d'un laboratoire mobile.

Comme suite à un point soulevé par David McKinley, la directrice du Service des technologies de l'information a noté que l'infrastructure est déjà en place puisque l'école a implanté un laboratoire de musique Apple.

En réponse à une question de Merle Parkinson, la directrice du Service des technologies de l'information a indiqué que l'école primaire Laurentia a acheté le laboratoire mobile de l'école secondaire Mère-Teresa.

En réponse à une question de Peter MacLaurin, la directrice du Service des technologies de l'information a précisé que l'achat d'un laboratoire mobile pour l'école primaire Sainte-Adèle a été approuvé à la séance du comité exécutif.

### 060222-IT-0148

ATTENDU QUE l'école secondaire Mère-Teresa souhaite faire l'acquisition d'un laboratoire mobile Apple;

ATTENDU QUE l'achat d'un laboratoire a déjà été approuvé en octobre 2005 et que le coût d'un laboratoire Apple excède de 10 000 \$ le montant autorisé;

## 1452

ATTENDU QUE l'école secondaire Mère-Teresa a accepté de payer la différence de 10 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR Grace Nesi que, sur la recommandation du comité des technologies de l'information et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'achat de 33 ordinateurs portatifs iBook de Apple et d'un chariot de chargement de Apple Canada inc. au coût de 66 523,26 \$, toutes taxes comprises.

CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :

POUR : Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik, Morten Schrier

CONTRE : Walter Fogel

### 12.0 SERVICES ÉDUCATIFS

#### 12.1 *Rapport du président du comité :*

Peter MacLaurin, président du comité des Services éducatifs, a fait le compte rendu de la dernière réunion où les membres ont longuement délibéré de la politique sur les voyages éducatifs et convenu que toute demande qui n'est pas soumise dans un délai raisonnable sera rejetée.

#### 12.2 *Projet de politique n° 2006-Ed-07 : Voyages éducatifs :*

La directrice des Services éducatifs a passé en revue la politique n° 2006-ED-07 : Voyages éducatifs, en précisant que ce document a été préparé dans le but d'explicitier la procédure que les écoles doivent suivre.

### 060222-ED-0149

IL EST PROPOSÉ PAR Merle Parkinson que, sur la recommandation du comité des services éducatifs et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve en principe le projet de politique n° 2006-ED-07 : Voyages éducatifs.

ET QUE le document fasse l'objet d'une consultation de 60 jours.

**Adopté à l'unanimité**

### 13.0 RESSOURCES MATÉRIELLES

#### 13.1 *Rapport du président du comité :*

David McKinley, présent du comité des ressources financières, a noté que la dernière réunion du comité a porté sur l'école primaire Joliette, la 2<sup>e</sup> phase du projet de revalorisation des bibliothèques scolaires qui touchera trois autres écoles et l'engagement d'une firme d'ingénieurs-conseils pour étudier les systèmes de chauffage des établissements de la commission scolaire et préparer un programme en efficacité énergétique.

Morten Schrier s'est excusé et est parti.

**HEURE : 22 h 25**

#### 13.2 *Appel de candidatures – Centre de la nature d'Arundel :*

Le directeur du Service des ressources matérielles a mentionné que les plans des cabines qui seront construites au Centre de la nature d'Arundel étaient prêts et que la commission scolaire devait maintenant procéder à un appel de candidatures pour le choix d'un maître d'œuvre.



**060222-MR-0150**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a résolu de construire des cabines supplémentaires au Centre de la nature d'Arundel;

ATTENDU QUE le coût estimatif de construction de ces cabines est de 150 000 \$, excluant les taxes;

ATTENDU QUE le cahier des charges, les plans architecturaux et les documents de soumission sont prêts;

ATTENDU QUE la Direction et le comité des ressources matérielles recommandent de lancer un appel de candidatures public;

IL EST PROPOSÉ PAR Nazario Facchino que, sur la recommandation de la Direction, du comité des ressources matérielles et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier lance un appel de candidatures pour le choix d'un maître d'œuvre pour la construction de cabines au Centre de la nature d'Arundel.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik

**CONTRE :** Walter Fogel

**13.3 Appel de candidatures — Académie Sainte-Agathe :**

**060222-MR-0151**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a résolu de procéder à l'agrandissement et à la rénovation de l'Académie Sainte-Agathe;

ATTENDU QUE le coût estimatif du projet est de 2 200 000 \$, toutes taxes comprises;

ATTENDU QUE les caractéristiques techniques et architecturales, les plans et les documents de soumission sont prêts;

ATTENDU QUE la Direction et le comité des ressources matérielles recommandent de lancer un appel de candidatures public;

IL EST PROPOSÉ PAR Nick Milas que, sur la recommandation de la Direction, du comité des ressources matérielles et du comité exécutif, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier lance un appel de candidatures public pour le choix d'un maître d'œuvre pour l'agrandissement et la rénovation de l'Académie Sainte-Agathe.

**CETTE MOTION A ÉTÉ ADOPTÉE SELON LA DIVISION SUIVANTE :**

**POUR :** Natalie Auclair, Georges Benoit, Steve Bletas, Carolyn Curiale, Tony De Lauri, Robert Dixon, Nazario Facchino, Steve Kmec, Peter MacLaurin, David McKinley, Nick Milas, Grace Nesi, Albina Pace, Merle Parkinson, William Pollock, Nancy Rupnik,

**ABSTENTION :** Walter Fogel

En réponse à une question de Walter Fogel, le directeur du Service des ressources matérielles a mentionné que la dalle de béton du plancher du sous-sol de l'école secondaire Laval-Liberty s'est soulevée légèrement au cours des dernières semaines, mais que la commission scolaire devra attendre que les dommages causés par le problème de pyrite soient plus importants avant que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) octroie une aide financière pour effectuer les travaux de réparation.

## 14.0 RAPPORT DES COMMISSAIRES-PARENTS

### 14.1 *Rapport du comité de parents :*

Linda laconetti a remercié la directrice du Service des ressources financières et le directeur du Service des ressources matérielles pour leur présentation respective lors de la dernière réunion du comité de parents. Elle a aussi remercié l'agente d'information d'avoir mis à jour la page Web du comité de parents.

## 15.0 CORRESPONDANCE

Aucune question n'a été posée.

## 16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président a attiré l'attention du conseil sur la correspondance comprise au document d'information de la séance.

## 17.0 QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse.

## 18.0 CLÔTURE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR Albina Pace que la séance soit levée.

**Adopté à l'unanimité**

**HEURE : 22 h 29**

**PROCHAINE SÉANCE > ORDINAIRE > 2006-03-22**